Séance du 10 juillet 2015

L'an deux mil quinze et le dix juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué *(convocations expédiées le 04/07/2015)* s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLAUME, Maire.
Affichage porte de la Mairie le 04/07/2015

Présents : MM. GUILLAUME Alain - ANDRE Philippe - MORIN Daniel - LE MAINTEC Christophe – THOMé Valérie - SAGUET Emmanuelle – COJEAN François – NOGUES Loïc - OLLITRAULT Michelle - SHEWARD Sandra - CHEREL Nolwen - LE CLEZIO Valérie – GLOUX Ingrid – Daniel PETIOT

Absente excusée : Thérèse BAUD a donné procuration à Emmanuelle SAGUET

Secrétaire de séance : SAGUET Emmanuelle

1/ Cantine scolaire :
Révision des tarifs – année scolaire 2015/2016

Mr Le Maire propose l'augmentation des tarifs de la façon suivante :

repas 1er et 2eme enfant : de 3.05 € à 3.10 € (+1.8%)
repas 3ème enfant : de 2.60 € à 2.65 € (+ 1.8%)
repas instit/employé : 4.82 € à 4.90 € (+ 1.8%)
repas adulte : 6.59 € à 6.70 € (+ 1.8%)

Après quelques discussions sur les arrondis des pourcentages, ces tarifs sont approuvés par 13 voix pour et 2 voix contre.

2/ Tarifs location salle des fêtes 2015/2016
cours de danse Mme AUGUSTIN

A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de fixer les tarifs de location de la salle pour les cours de danse de Mme AUGUSTIN pour l'année 2015/2016 de la façon suivante :

Location salle : 194 € Par trimestre (3 trimestres)

Chauffage à l'année : 280 €

Monsieur Le Maire est autorisé à signer la convention de location avec Mme AUGUSTIN.

3/ Installations classées :

1- **EARL LE CLEZIO St Thélo** – Eric FRABOULET

Rapatriement de l'engraissement sur le site, augmentation des effectifs porcins pour atteindre après projet 3894 places pour animaux équivalents

Enquête publique du 11/06 au 11/08/2015.

L'assemblée délibérante émet un avis favorable à ce projet.

2- **EARL DE GAZECAN Kergist -** représentée par Mr Jean-Marc NICOLAS, co-gérant

En vue d'exploiter un atelier porcin devant comporter, après extension et actualisation du plan d'épandage, un effectif de 3170 animaux équivalents à « Gazecan » 56300 KERGRIST.

Enquête publique du 03/08 au 31/08/2015

L'assemblée délibérante émet un avis favorable à ce projet.

4/ Tarifs pont bascule

Au vu de sa dépense annuelle en pesées (13 995 € en 2014), la société Le Clezio Industrie s'interroge sur un investissement d'un pont bascule. La commune est invitée à revoir son tarif.

Mr Le Maire rappelle qu'en Mai 2010, le Conseil Municipal avait fixé un tarif pour l'entreprise avec un forfait maximum de 1200 € par mois.

Après discussion, l'assemblée délibérante, à l'unanimité, décide de passer une convention de 3 ans renouvelable entre la Commune et l'entreprise avec un tarif forfaitaire maximum de 600 € par mois.

Cette mesure est effective à compter du 1er juin 2015.

5/ Point sur les travaux en cours

A/ Voirie :

Etang

- Sentier étang terminé
- Terre entre sentier et pelouse mise en place. Le gazon sera fait, septembre
- Signalétique pour aire camping-car en place
- Cerisier abattu entre la rivière et le relais-rando : facilite le passage des tracteur (fauchage du champ) et des véhicules (vin d'honneur mariage ou fêtes locales)
- Poteaux de service remis en place devant les jeux de boules

La réception des travaux de l'étang est fixée au vendredi 17 juillet à 17h30.

Pavillons Gare : parking réalisé

Les pierres de granit entreposées à la station d'épuration ont été vendues à Jean-Pierre LE DENMAT de St Thélo, maçon au prix de 100 €.

Inondations Calagan :

* La remise à l'air libre du ruisseau derrière la propriété PELLAN a été réalisée. Mr Le Maire rappelle qu'une convention a été signée entre Mr PELLAN, la commune et la CIDERAL. Ces travaux étant financés par la CIDERAL.

* La partie côté du lavoir reste à faire. A cet endroit, il est prévu la pose de 3 buses d' 1 mètre de diamètre et de 2m40 de long pour réaliser le passage et mise à l'air libre du reste du ruisseau. L'entreprise BEUREL qui a réalisé les travaux côté étang propose de faire les travaux pour un prix de 5 424 € TTC.

L'assemblée, à l'unanimité accepte cette offre.

Point à temps démarre mercredi 15 juillet.

B/ Bâtiments

Ecole :

* Les travaux côté classes primaires ont démarré :
* la pose des faux plafonds par l'entreprise BROCHAIN est achevée
* le peintre démarre son chantier
* l'isolation extérieure suivra

Abri touches – terrain de foot: livraison réceptionnée, Mr LE MAINTEC voit avec l'USC pour l'installation et avec les services techniques pour l'agrandissement des socles existants.

Bassin place de l'Eglise :

La pompe ne fonctionne plus.

Deux devis ont été sollicités : Armor Bobinage : 1176 € TTC
SIREV: 1772 € TTC

L'assemblée délibérante décide de retenir l'offre la mieux-disante et demande aux services techniques de veiller tout particulièrement à la bonne utilisation de la pompe.

6/Questions diverses

a. Prêt : financement acquisition immobilière

* Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que le compromis de vente a été signé et que l'acte sera signé le 26 août.
Mr Le Maire soumet aux élus les offres de prêt faites par les banques.

Offres	durée	Crédit agricole	Crédit mutuel	Caisse épargne
Taux fixe Echéances cons	**20 ans**	**2.18%** Total des intérêts : 11 823.64 € Echéance **trimestrielle** : 772.7	**2.68 %** Total des intérêts : 14 754.40 € Echéance **trimestrielle** 809.4	**2.82 %** Total des intérêts : 15 589.60 Echéance **trimestrielle** 819.8

Vote à l'unanimité sur ce prêt, l'assemblée délibérante décide de retenir la proposition faite par le CRCA, soit un emprunt de 50 000 €
Objet : acquisition immobilière (Maison Louise ROPERT)
type : échéances constantes
durée : 20 ans
Taux fixe : 2.18 %
Périodicité : remboursements trimestriels
Frais et commissions : 0.15%

* Mr Le Maire propose à l'assemblée de profiter des taux bas pour solliciter le Crédit Agricole pour un second prêt de 50 000 € selon les mêmes conditions et sous réserves de l'accord du CRCA à valoir sur le **budget assainissement pour financer les réseaux eaux usées.**
3 abstentions sur les modalités du prêt à destination du budget assainissement.

b. Contrat pour animatrice coordination TAP Angeline FIOT : 4h hebdo

L'assemblée, à l'unanimité, décide de faire un contrat de 4 mois à Angeline FIOT pour assurer la coordination des TAP pour la rentrée 2015/2016, contrat avec une durée hebdomadaire de 4h, elle sera présente à ST CARADEC les mardis matin.

c. TAP et ALSH mercredi : transport

Vu le faible nombre d'enfants utilisant le car le mercredi pour se rendre au centre de loisirs à Trévé, il est proposé de changer de moyen de transport et de l'adapter aux effectifs (de 2 à 8 enfants selon les mercredis). Les taxis HEMONIC nous ont fait une proposition pour un ramassage des enfants en mini-bus (8 enfants maximum) pour un aller simple sur Trévé, pas besoin d'accompagnant adulte. Tarif : 25 € par aller. Une participation de 3 € par enfant sera, comme précédemment, demandée aux familles.
L'assemblée délibérante décide de valider cette proposition, un bilan de fréquentation sera fait fin de la 1ère période.

d. Conseil Municipal :

Dans un souci d'économie financier, d'écologie et de gain de temps, les élus sont sollicités pour donner leur accord d'envoi des informations municipales et convocations par messagerie. Un tableau à compléter a fait le tour de table.